

DOCUMENT

Date : 18 novembre 1981

Sources : Télérama – Article de Yves Froment-Coste - Archives privées de Thierry Hamon

Titre : La radio en Andorre : de la confusion au scandale.

Descriptif : Article de Y. Froment-Coste relatant la mise à disposition d'un émetteur TDF à Sud Radio



<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

La radio en Andorre: de la confusion au scandale

Nous avons récemment annoncé la nationalisation de la radio en principauté d'Andorre (voir TRA 1656 p. 134 et 1657 p. 137). Une décision qui concerne directement *Sud Radio* et *Radio Andorre*.

En attendant la constitution d'une « *Entité nationale andorranne de radiodiffusion* » les radios existantes devaient être gérées par une « *Commission provisoire de gestion* ». L'accord s'était fait pour que cette commission soit composée de deux membres: l'un mandaté par le Conseil général des Vallées. L'autre par les deux co-princes. Moyennant quoi, à défaut de *Radio Andorre* (muette depuis plusieurs semaines pour des raisons particulières), sa rivale *Sud Radio* aurait pu reprendre ses émissions après un arrêt symbolique.

Or voici que rien ne va plus, les co-princes ayant prétendu adjoindre à leur représentation un second délégué, avocat espagnol, qui aurait siégé en alternance avec le premier. Une décision qui sentait trop le viisme alternance avec le premier. Une décision qui sentait trop le vieux bipartisme franco-espagnol pesant sur la principauté pour ne pas provoquer la colère des nationaux andorrans. L'instance suprême (*Assemblée Magna*) andorranne, considérant l'accord comme rompu a donc décidé de fermer officiellement les deux stations.

Sud Radio — qui appartient à l'Etat français par le biais de la *Sofirad* — s'est alors efforcé, en attendant mieux, de conclure un accord avec *Télédiffusion de France* pour la location d'un émetteur en territoire français. Mais ce genre d'installation ne court pas la campagne! Les émetteurs ondes moyennes correspondant le mieux à la zone d'écoute de *Sud Radio* étant ceux de Toulouse-Muret on a songé à offrir à la station périphérique l'émetteur toulousain du réseau France-Culture. Idée heureusement abandonnée... mais reprise à un détail près: c'est l'émetteur toulousain de France-Inter, moins puissant, qui serait affecté à *Sud Radio*!

Voilà donc pourquoi vous entendez peut-être *Sud Radio* sur 258 mètres (1161 kHz), longueur d'onde officielle française. A une condition toutefois: que les problèmes qui se multiplient au moment où nous imprimons aient été réglés.

Car l'affaire commence à faire grand bruit. Certes, l'installation illégale de *Radio Monte-Carlo* en territoire français (tant décriée en son temps par l'opposition d'alors) constitue un précédent. Et, bien sûr, la récente loi autorisant les radios locales privées peut ouvrir la porte à bien des dérogations (encore que ses conditions d'application soient très restrictives, la publicité notamment étant interdite). Mais de là à détourner un émetteur de T.D.F. au profit d'une station périphérique! Jamais encore on n'avait osé se livrer à un pareil scandale!

Yves Froment-Coste